



**Processus de Rabat**  
Dialogue Euro-Africain  
sur la Migration et le Développement



## **Conclusions de la coprésidence**

### **Réunion thématique sur les stratégies d'engagement de la diaspora**

#### **Entreprenariat et investissement**

5-6 octobre 2016, Bamako, Mali  
Présidée par la République Française et par la République du Mali

- .....
- 1) Élaborer des cadres politiques et des stratégies spécifiques en matière d'entreprenariat et d'investissement de la diaspora en cohérence avec les politiques locales et nationales de développement ainsi que les politiques sectorielles permettant de créer un environnement propice aux affaires, à l'esprit d'entreprise et aux investissements (exemple: protection des investissements – fonds de garantie), et plus généralement de promouvoir l'intégration, la protection des droits et l'engagement (exemple: double nationalité).
  - 2) Segmenter les stratégies en fonction des profils de la diaspora (jeunesse, genre, générations successives, facteurs culturels), des motifs de la migration, des contextes politiques (période de reconstruction, etc.) et du type de projet d'entreprenariat et d'investissement (grands projets par exemple d'infrastructure versus soutien aux PME). Dans ce cadre, veiller à ce que les politiques d'engagement de la diaspora/entités impliquent l'ensemble des ministères appropriés, tels que les Ministères de l'Economie et des Finances;
  - 3) Élaborer des stratégies fondées sur des données probantes. Collecter de l'information (qualitative à travers la conduite d'études et de recherches mais aussi statistique) ; analyser systématiquement le degré et les formes d'entreprenariat et d'investissement de la diaspora, les initiatives et les transferts de fonds formels et informels: par exemple en élargissant les enquêtes sur les ménages aux transferts de fonds ou en se fondant sur les indicateurs pertinents déjà en place (exemples: *Indice de la facilité de faire des affaires* de la Banque mondiale, *Global Entrepreneurship Monitor*) ; recueillir des données par le biais des centres d'investissement et de leurs guichets uniques, des chambres CCI, etc.
  - 4) Développer des moyens et des outils pour mener et améliorer l'évaluation et le suivi des stratégies, des initiatives et des partenariats.
  - 5) Promouvoir l'entreprenariat et l'investissement des diasporas intra-africaines dans les espaces sous régionaux, aussi bien dans le pays d'origine que dans le pays des destination en exploitant les opportunités offertes par les processus d'intégration économique régionale.
  - 6) Permettre l'investissement direct de la diaspora dans des secteurs viables, productifs et stratégiques en diversifiant et en proposant des produits et initiatives innovants, adaptés et ciblés (exemple: microfinance, crowdfunding, finance islamique, etc.) ; améliorer l'accès aux financements des entreprises locales et de la diaspora, y compris en combinant les approches et outils (exemple: notation des PME et mécanismes de garantie), ou via des incitations fiscales. Adapter les réglementations bancaires en autorisant la bi-bancarisation



**Processus de Rabat**  
Dialogue Euro-Africain  
sur la Migration et le Développement



et en abaissant les coûts des transferts de fonds (par exemple en révoquant les accords d'exclusivité entre banques concernant certains opérateurs de transfert de fonds).

7) Inclure des programmes d'éducation/inclusion financière, y compris avec des sessions sur la thématique de «comment faire des affaires » et la connaissance du cadre réglementaire, dans les domaines prioritaires clés d'intérêt de la diaspora (niches d'investissement). Développer les compétences techniques des entrepreneurs de la diaspora, en particulier les femmes et les jeunes ; promouvoir les entreprises sociales/éthiques par le biais de coaching, de mentorat (entrepreneurs migrants/entrepreneurs locaux), d'ateliers, de bourses, etc. Développer les échanges entre pairs, en particulier les échanges Sud-Sud via, notamment, des stages, des détachements, des parrainages ainsi que des événements de réseautage, y compris au niveau local.

8) Etablir des partenariats entre les secteurs public et privé, la diaspora, la société civile, y compris des partenariats sud-sud et triangulaires, au niveau national mais aussi local. S'appuyer sur des acteurs comme les incubateurs, qui peuvent permettre de répliquer et d'élargir des initiatives, d'accélérer la formation, d'accompagner les porteurs de projets et de faciliter l'entrée de ces derniers sur le marché.

9) Encourager l'élaboration et la mise en œuvre d'accords bilatéraux, régionaux et internationaux (par exemple en matière de brevets ou de reconnaissance des qualifications) afin de favoriser la création d'entreprises.

10) Développer et renforcer la disponibilité et l'accessibilité de l'information et de la communication pour atteindre la diaspora en (i) multipliant les lieux d'interaction, comme les forums et les événements nationaux publics (ii) décentralisant des services comme les guichets uniques afin de renforcer le maillage territorial (iii) exploitant les outils virtuels qu'offrent les NTIC, les réseaux et médias sociaux (iv) travaillant avec la société civile sur les discours de la migration (v) encourageant la mobilisation des champions de la migration (investisseurs/entrepreneurs ayant réussi) dans la réflexion, la prise de décision et la coopération décentralisée (vi) s'appuyant sur les relais institutionnels, les entités comme les agences de promotion des investissements et les relais diplomatiques (vii) menant une politique symbolique et forte vis-à-vis de la diaspora. Les mesures visant à améliorer la communication doivent permettre la transparence et la construction de relations durables et fondées sur la confiance.

11) Accorder une attention particulière aux interventions des collectivités locales pour mieux refléter la dimension locale des systèmes migratoires ; soutenir ces acteurs qui sont en première ligne dans la gestion des opportunités et défis relatifs aux migrations et dont les initiatives peuvent être innovatrices, pragmatiques et ciblées. Assurer la complémentarité des actions au niveau local avec le niveau national afin de multiplier les sources de financement et élargir les initiatives locales pilotes. Développer les capacités des autorités locales pour une planification efficace et pour la promotion de l'entreprenariat et de l'investissement.